

# Le **GUIDE** 2024

# de la **MOBILITÉ**

en Dômes Sancy Artense



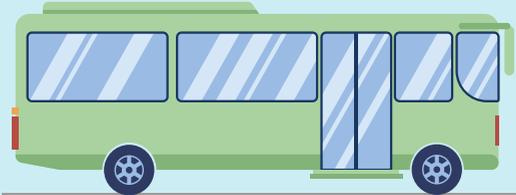
# POURQUOI UN GUI DE DE LA MOBILITÉ ?

**E**n 2021, les élus de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense ont fait le choix de prendre la compétence mobilité pour l'exercer sur les 27 communes qui la composent. Cela signifie que l'intercommunalité a toute légitimité pour agir sur son territoire en termes de déplacements et de transports. Néanmoins cette responsabilité reste partagée. En effet, les transports scolaires et les lignes de bus tout public qui traversent notre territoire restent de la compétence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec qui nous avons engagé un travail partenarial pour améliorer les différents services. La première étape pour nous a été de réaliser en 2022 un diagnostic de la mobilité. Cela nous a permis de connaître les habitudes de déplacements des habitants de Dômes Sancy Artense ainsi que leurs besoins, pour définir des pistes d'amélioration des transports existants voire imaginer de nouveaux services. La seconde étape a été d'élaborer notre plan de mobilité simplifié. Celui-ci nous permet à la fois de définir quelle politique mettre en œuvre pour favoriser la mobilité et de planifier un programme d'actions à court, moyen et long termes.

Une des premières actions que nous avons souhaité mettre en œuvre, dans le cadre du plan de mobilité, est ce « guide de la mobilité en Dômes Sancy Artense ». Force est de constater que les services de transports existants sont encore trop peu connus de la population. La voiture reste la principale solution de déplacement et reste trop peu partagée. Avec ce guide, notre objectif est de vous faire connaître les services de transport et de mobilité disponibles et de vous expliquer leur fonctionnement. Vous pouvez découvrir qu'il existe d'autres moyens de se déplacer, que ce soit en bus, en covoiturage, etc. Les élus et les services de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense restent attentifs à toute question que vous pourriez avoir sur le sujet de la mobilité.

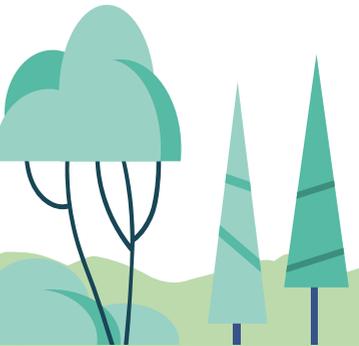
Le Président, Alain MERCIER

Le Vice-Président en charge de la mobilité,  
Eric BRUGIERE.



En savoir +

Vous pouvez vous rendre sur les pages mobilité du site internet de Dômes Sancy Artense : <https://www.domes-sancyartense.fr/> ou contacter l'agent en charge de la mobilité à la Communauté de communes au 04.73.65.87.63



# COMMENT SE DÉPLACER EN DÔMES SANCY ARTENSE ?

## > LES SERVICES DE MOBILITÉ EN DÔMES SANCY ARTENSE

Plusieurs services de mobilité s'offrent à vous, les voici représentés sur le territoire.



- Ligne de bus P52
- Ligne de bus P46
- Ligne de bus P47
- Autoroute
- Routes départementales

### Les aires de covoiturage

- 1** Aire de covoiturage de La Miouze Gelles
- 2** Aire de covoiturage de Massagettes – Saint-Pierre-Roche
- 3** Aire de covoiturage du collège-lycée – Rochefort-Montagne
- 4** Aire de covoiturage du bourg Saint-Sauves d'Auvergne
- 5** Aire de covoiturage du lac La Tour d'Auvergne
- 6** Aire de covoiturage de la Bascule Tauves
- 7** Aire de covoiturage du stade Bagnols

### Les arrêts de bus

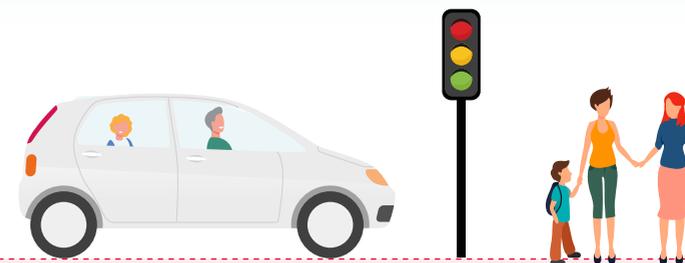
- A** Arrêt de bus du pont d'Olby Olby
- B** Arrêt de bus du Léry Saint-Pierre Roche
- C** Arrêt de bus de Massagettes Saint-Pierre Roche
- D** Arrêt de bus de Massages Saint-Pierre Roche
- E** Arrêt de bus du collège-lycée Rochefort-Montagne
- F** Arrêt de bus de la gare de Laqueuille – Saint-Julien-Puy-Lavèze
- G** Arrêt de bus du bourg Saint-Sauves d'Auvergne
- H** Arrêt de bus du bourg Tauves
- I** Arrêt de bus du Stade Bagnols

Non illustrés sur la carte : les services de transport solidaire du Bus des Montagnes et Tous Mobiles

## SOMMAIRE

Les lignes de cars régionaux.....	p.6
Le transport scolaire.....	p.10
Le transport à la demande.....	p.11
Le covoiturage.....	p.12
Le transport solidaire.....	p.14

Les aides mobilité.....	p.16
La mobilité électrique.....	p.17
Les services de transport aux portes de notre territoire.....	p.18



# LES CARS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

> **TROIS LIGNES DE CAR TOUT PUBLIC TRAVERSENT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÔMES SANCY ARTENSE**

## ligne P46



Elle vous permet de vous déplacer entre **Ussel, Le Mont-Dore et la gare SNCF de Clermont-Ferrand**. Trois arrêts existent sur notre territoire: Saint-Sauves (dans le bourg); Saint-Julien-Puy-Lavèze (à la Gare de Laqueuille); Rochefort-Montagne (devant le collège et le lycée). Cette ligne circule à la fois en semaine et les week-ends.



## ligne P52

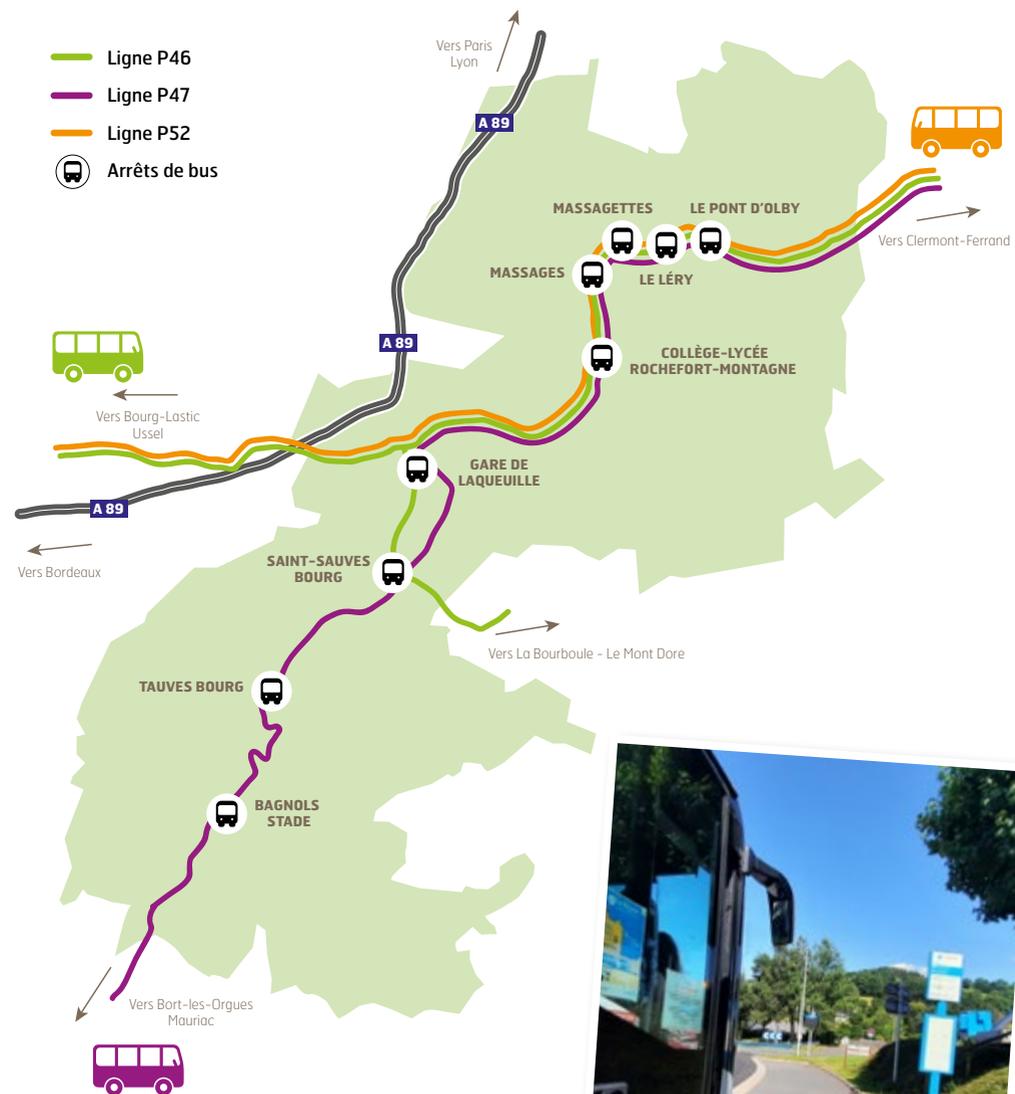


Elle vous permet de vous déplacer entre **Bourg-Lastic et la gare routière de Clermont-Ferrand**. Cinq arrêts existent sur le territoire: Rochefort-Montagne (devant le collège et le lycée); Saint-Pierre-Roche (à Massages, à Massagettes et au Léry); Olby (au Pont d'Olby). Cette ligne circule uniquement du lundi au vendredi, avec un aller vers Clermont-Fd le matin et un retour le soir. Cette ligne de bus ne circule pas en juillet et août.

## ligne P47



Elle vous permet de vous déplacer entre **Mauriac et la gare SNCF de Clermont-Ferrand**. Quatre arrêts existent sur le territoire: Bagnols (au stade, au bord de la RD922); Tauves (dans le bourg); Saint-Julien-Puy-Lavèze (à la Gare de Laqueuille) et Rochefort-Montagne (devant le collège et le lycée). Cette ligne circule à la fois en semaine et les week-ends.



## > TARIFS

Ces 3 lignes de bus sont accessibles aux tarifs suivants :

- 3 € le ticket
- 25 € le carnet de 10 tickets
- 45 € l'abonnement mensuel

NB : 50% du prix de l'abonnement aux transports publics peut être pris en charge par votre employeur, si vous allez au travail en bus.

## > OÙ SE PROCURER DES TITRES DE TRANSPORT ?

- **À bord des véhicules** : directement au chauffeur (pour le ticket à l'unité)
- **À la gare routière de Clermont-Ferrand** : pour le ticket unité, le carnet de 10 tickets ou pour l'abonnement mensuel (une carte OURA personnelle vous sera délivrée)
- **Sur le site Internet Oura.com** : pour obtenir une carte OURA personnelle en ligne : <https://www.oura.com/>

## > LE TRANSPORT DES VÉLOS

Le transport des vélos est possible sur les lignes du réseau cars Région. Il est nécessaire de préparer son voyage en contactant le transporteur de la ou des lignes empruntées pour signaler la volonté d'emporter un vélo.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



La carte OURA vous permet également de cumuler plusieurs abonnements aux transports sur le même titre. Par exemple vous pouvez avoir votre abonnement aux transports régionaux et aux transports de la

T2C à Clermont sur la même carte. Le choix des abonnements se fait sur [oura.com](https://www.oura.com) lorsque vous commandez cette carte.

Le tarif de la carte OURA est de 5€ + le tarif de l'abonnement choisi.



## Témoignages...

### Mr M. de Rochefort-Montagne

J'habite à Rochefort-Montagne et je travaille du lundi au vendredi au centre-ville de Clermont-Fd.

Selon mes horaires, j'emprunte l'une ou l'autre des 3 lignes de bus. Grâce à l'abonnement mensuel de 45 €, dont la moitié est prise en charge par mon employeur, cela me coûte 22,50 € par mois. Si je prenais ma voiture pour me rendre au travail tous les jours, je ferais environ 1 300km par mois, soit l'usage de deux pleins de carburant. Une sacrée différence de prix !

### Mme J. de Bagnols

J'habite à Bagnols, et pour le travail je dois me rendre à Paris plusieurs fois par mois. J'utilise la ligne P47 à partir de l'arrêt situé à Bagnols, qui me dépose à la gare SNCF de Clermont-Fd où je peux prendre mon train en direction de Paris. Les horaires des bus permettent des correspondances avec les horaires des trains Clermont-Paris. Et le trajet me coûte seulement 3€ pour me rendre à Clermont.

## > COMMENT LIRE LES FICHES HORAIRES DES CARS RÉGIONAUX ?

P46 **USSEL ▷ LE MONT-DORE ▷ CLERMONT-FERRAND** **1** Sens de circulation

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

**2** Jours de circulation

Jours de circulation	L	LMMeJV	SD	SD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	SD	SD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	SD	SD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	LMMeJVSD	SD	SD	
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances*	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances d'été**	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Renvoi à consulter	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
USSEL Gare SNCF	05:30	-	08:25	-	11:25	-	12:30	-	-	15:30	-	16:00	-	-	-	-	-	-	-
MERLINES Gare d'Eygurandes Merlines	05:50	-	08:45	-	11:45	-	12:50	-	-	15:55	-	16:00	-	-	-	-	-	-	-
BOURG-LASTIC La Poste	06:00	-	08:55	-	11:55	-	13:00	-	-	16:00	-	16:00	-	-	-	-	-	-	-
LE MONT-DORE Gare SNCF	-	05:55	-	08:35	-	11:35	-	12:30	14:40	-	15:40	-	-	-	-	-	-	-	-
LE MONT-DORE Place des Moulières	-	05:58	-	08:38	-	11:38	-	12:33	14:43	-	15:43	-	-	-	-	-	-	-	-
LA BOURBOULE Gare SNCF	-	06:05	-	08:45	-	11:45	-	12:40	14:50	-	15:50	-	-	-	-	-	-	-	-
LA BOURBOULE Eglise	-	06:06	-	08:46	-	11:46	-	12:41	14:51	-	15:51	-	-	-	-	-	-	-	-
SAINT-SAUVES Bourg	-	06:15	-	-	-	-	-	12:50	14:55	-	16:00	-	-	-	-	-	-	-	-
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE Gare de Laqueuille	06:10	06:20	09:05	09:00	12:05	12:00	13:05	12:55	15:05	16:10	16:05	17:00	-	-	-	-	-	-	-
ROCHEFORT-MONTAGNE Lycée agricole	-	06:35	09:20	-	12:20	-	13:20	-	15:20	16:25	-	17:00	-	-	-	-	-	-	-
CLERMONT-FERRAND Gare SNCF	-	07:25	-	-	-	-	-	14:10	-	16:10	17:15	-	-	-	-	-	-	-	-

**1** Arrêt de départ

**3** Horaire de départ

**1** Arrêt d'arrivée

**3** Horaire d'arrivée

- 1 Repérez votre trajet en fonction de votre lieu de départ et votre lieu d'arrivée. Ce qui vous donnera le sens de circulation du bus et la page où regarder les horaires : au recto ou au verso.
- 2 Avant de se référer aux horaires, il est très important de regarder le jour où vous souhaitez vous déplacer, car tous les horaires ne sont pas valables pour tous les jours (jours fériés, week-end, etc.).
- 3 Trouvez les horaires : une fois les précédents éléments identifiés, vous pouvez connaître vos horaires de départ et d'arrivée.

NB : La gare de Laqueuille est un site de correspondance où vous pouvez être amenés à changer de bus.

Plusieurs autres éléments peuvent vous renseigner sur votre trajet : numéro de téléphone de la Région ; numéro de téléphone du transporteur, explication des pictogrammes, etc. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Région au 04 8000 7000 ou par mail à [transports63@auvergnhonealpes.fr](mailto:transports63@auvergnhonealpes.fr)

Les fiches horaires sont disponibles sur le site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.laregionvoustransporte.fr/> ou sur le site de la Communauté de communes : <https://www.domes-sancyartense.fr/>

Les fiches horaires sont mises à jour tous les ans et sont valables pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année.

# LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires vers les écoles primaires, collèges et lycées restent gérés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Retrouvez toutes les informations sur les circuits, les horaires et les tarifs sur le site : <https://www.laregionvoustransporte.fr/>

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Région au 04 8000 7000 ou par mail à [transports63@auvergnerrhonealpes.fr](mailto:transports63@auvergnerrhonealpes.fr)

*Bon à savoir !*

Il est possible pour le grand public d'emprunter certaines lignes scolaires, dans la limite des places disponibles et sur réservation. Les tarifs pour le grand public sont les mêmes que ceux appliqués aux cars régionaux (3€ le ticket, 25€ les 10 et 45€ l'abonnement mensuel). Renseignez-vous auprès des transporteurs.



## GOOD NEWS !

### Deux nouvelles lignes créées en réponse aux sollicitations du territoire:

Bien que non compétente dans le domaine des transports scolaires, la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense a pu mener un travail collaboratif avec la

Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a permis de faire entendre les besoins exprimés par les familles ou par les établissements locaux. Ainsi, deux nouvelles lignes expérimentales ont vu le jour : la ligne quotidienne **vers le lycée polyvalent Valéry**

**Giscard d'Estaing** à Chamalières depuis septembre 2023 et la ligne pour les internes depuis la métropole clermontoise **vers le collège de La Tour d'Auvergne** à partir de la rentrée 2024.



# LE TRANSPORT À LA DEMANDE

## LE BUS DES MONTAGNES



Il s'agit d'un service de transport à la demande, proposé depuis près de 20 ans à tous les habitants de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, sans condition d'âge et de ressources.



Il existe 2 Bus des Montagnes pour Dômes Sancy Artense :

- **Le bus des montagnes**, qui circule toute l'année vers le marché de Tauves (tous les jeudis matins) et vers le centre-ville de Clermont-Ferrand (le deuxième jeudi après-midi de chaque mois). Vous pouvez l'utiliser en réservant votre trajet au plus tard la veille, auprès de la Communauté de communes au 04.73.65.87.63. pour un tarif allant de 5 € à 8 € pour des trajets aller-retour. **Ce service sera en fonctionnement jusqu'à la fin d'année 2024.**

- **Le bus des montagnes évènementiel**, organisé avec le Département, qui vous permet d'accéder à des événements d'envergure pour une journée, comme le Sommet de l'élevage ou le marché de Noël clermontois par exemple. Il fonctionne également sur réservation auprès de la Communauté de communes.



# LE COVOITURAGE

Le covoiturage est un mode de déplacement pratique, économique et convivial. Il est possible de covoiturer pour des trajets courte distance du quotidien (se rendre au travail, emmener les enfants à leurs loisirs, etc.) ou pour des trajets de longues distances.

## > COMMENT TROUVER UN COVOITUREUR ?

- **Avec le bouche à oreille :** en parler autour de vous, à votre voisinage, à vos amis, vous réussirez sûrement à trouver une personne qui effectue des trajets quasi identiques aux vôtres
- **En utilisant l'application Mov'Ici :** application gratuite sans frais de commissions, elle permet de vous mettre en relation avec des potentiels covoitureurs et de partager seulement les frais de trajets.

## > QUELQUES ASTUCES POUR BIEN COVOITURER

Pour bien covoiturer et installer une confiance mutuelle entre les covoitureurs, voici plusieurs conseils :

- **Trouver un point de ralliement pratique :** à votre domicile ou celui de votre covoitureur ; sur un lieu sécurisé

et à proximité du conducteur et du covoitureur sans trop de détours : une aire de covoiturage par exemple.

- **Fixer des règles :** horaires de rendez-vous ; dédommagement, etc.

## > LES AIRES DE COVOITURAGE DU TERRITOIRE



**En savoir +**

Rendez-vous sur le site internet ou sur l'application mobile Mov'Ici pour trouver des covoitureurs

- **Bien communiquer :** partager un moyen de contact (numéro de téléphone) pour éviter les imprévus.

**En savoir +**

Des animations spécifiques sur le covoiturage sont organisées au fil de l'année par l'association Covoiturage Auvergne et la Communauté de communes. Vous pouvez contacter Covoiturage Auvergne, qui pourra vous donner plusieurs informations sur Mov'Ici, les primes covoiturages etc. au **04 73 90 47 93** ou à **contact@covoiturageauvergne.net**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une personne qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture régulièrement (2 à 3 jours par semaine) économise plus de 2000 € par an (frais de carburant et d'entretien du véhicule cumulés).

Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2022.

En plus de faire des économies, vous pouvez bénéficier d'une prime covoiturage si vous covoiturez : L'Etat accorde aux conducteurs une prime de 100 €, via la plateforme de covoiturage sur laquelle les trajets ont été réalisés. Vous pouvez bénéficier d'une prime pour des trajets de courte

distance (de moins de 80km) en réalisant 10 trajets en moins de 3 mois. D'autres primes peuvent exister pour vous inciter à covoiturer, renseignez-vous sur le site de Mov'Ici : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/mobilite>



## Témoignages...

**Mme V. de Saint-Sauves d'Auvergne**  
Je travaille à Rochefort-Montagne et je covoiture tous les jours avec une collègue. On n'est qu'à 15 minutes de notre lieu de travail, mais c'est carrément plus agréable de faire le trajet à deux ! On alterne le conducteur tous les jours, donc on fait des économies en utilisant notre voiture qu'un jour sur deux. En plus on a pu bénéficier de la prime covoiturage de l'Etat l'an dernier. C'est convivial, pratique et économique.

**M. F. de Saint-Bonnet-près-Orcivil**  
Je travaille au centre-ville de Clermont-Ferrand aux alentours de la place des Salins. Avant je ne covoitrais pas, mais avec les travaux c'est de plus en plus compliqué de se rendre en ville. Par hasard, je me suis rendu compte que je pouvais covoiturer avec 2 autres habitants du village. Maintenant je prends ma voiture 1 à 2 fois par semaine, je fais des économies et les trajets paraissent moins long et moins désagréables.

# LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Ces pages sur la mobilité solidaire concernent les personnes sans solution pour se déplacer ou empêchées de mobilité de manière temporaire ou permanente.

## > UN NOUVEAU SERVICE : TOUS MOBILES, LE RÉSEAU SOLIDAIRE



Un nouveau service de transport solidaire va voir le jour d'ici la fin d'année 2024. Il s'agit du transport d'utilité sociale **TOUS MOBILES**.

### Tous Mobiles, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité. Ce projet est basé sur l'entraide et la solidarité afin de trouver des solutions de déplacement pour tous.

### Pour qui ?

Pour les personnes habitant dans une des 27 communes de la Communauté de communes empêchées de mobilité (sans permis de conduire, sans voiture, en perte d'autonomie permanente ou temporaire, en manque de confiance pour conduire en ville, etc.).

### Pour aller où ?

Le service permet de se rendre n'importe où dans la limite de 100 km depuis le domicile, et n'importe quand. Il fonctionne uniquement en cas de demande. Grâce à ce service vous pourrez par exemple vous rendre chez votre médecin, vos commerçants, vos administrations, quand vous voudrez, et à petit prix.

### Comment ça fonctionne ?

Si vous souhaitez utiliser le service, il vous suffira de contacter le référent par téléphone, au **06 15 43 79 78**, qui vous mettra en relation avec des conducteurs bénévoles, qui effectueront le trajet. Ce service sera rendu moyennant le versement d'une petite contribution financière.



## DEVENEZ CONDUCTEUR BÉNÉVOLE

Vous l'aurez compris, les bénévoles sont indispensables pour le fonctionnement du service !  
Votre mission ? Sur votre temps libre ou lors de vos trajets du quotidien (domicile-travail, domicile-école, etc.), vous pouvez transporter des personnes

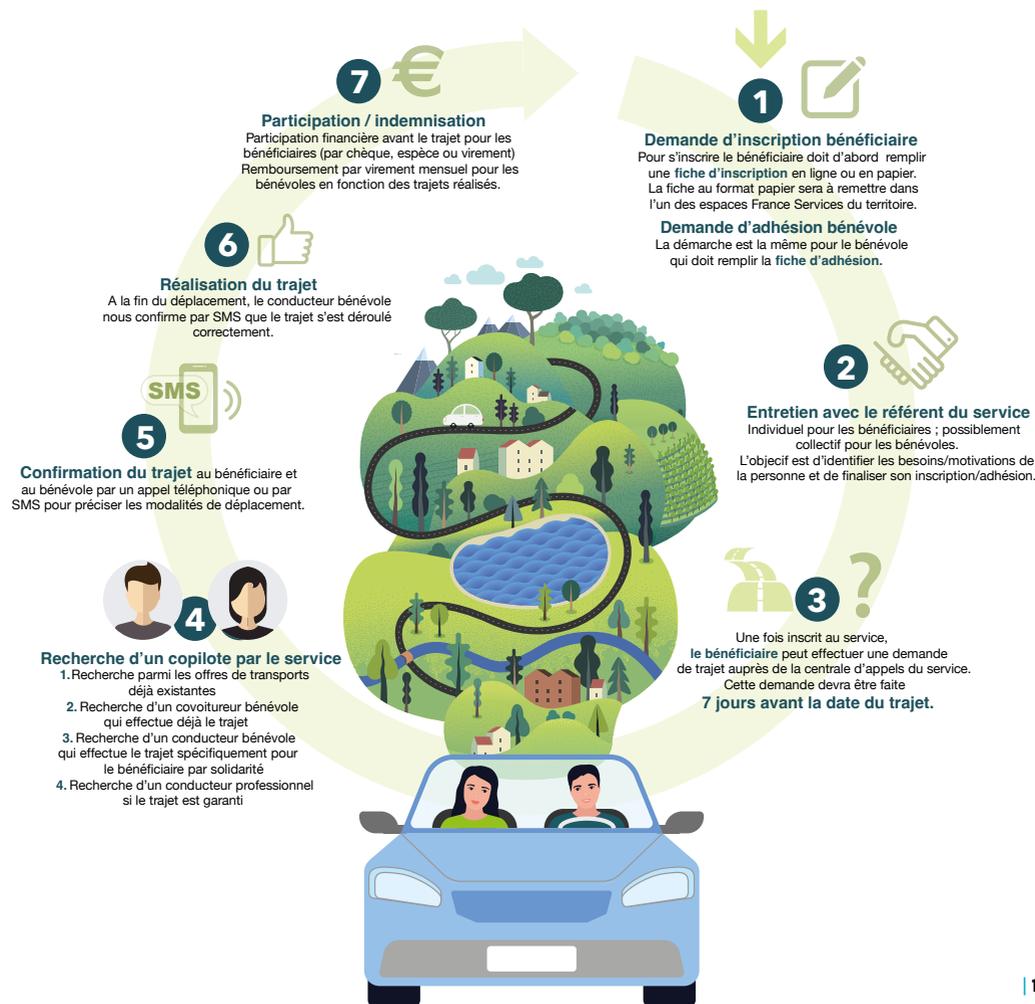
empêchées de mobilité. Ainsi, vous permettez à une partie de la population d'accéder à un grand nombre de services du quotidien. Les trajets que vous effectuez sont indemnisés depuis votre domicile (0.20 € / km parcouru).

**Si vous souhaitez devenir bénévole, ou si vous avez des interrogations sur le service, n'hésitez pas à contacter Tous Mobiles par téléphone au : 06 15 43 79 78 ou par mail à [reseausolidaire@pfm63.fr](mailto:reseausolidaire@pfm63.fr) ou la communauté de communes au : 04 73 65 87 63.**



Véhicule mis à disposition des conducteurs bénévoles.

## > LES ÉTAPES DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE



# LES AIDES MOBILITÉ



## > LE CHÈQUE MOBIPLUS DU DÉPARTEMENT

### Pour qui ?

Mobiplus est un dispositif proposé par le Conseil départemental du Puy de Dôme pour faciliter les déplacements des personnes de plus de 75 ans, des bénéficiaires du RSA, et des personnes de moins de 26 ans accompagnées par une mission locale.

### Comment ça marche ?

Mobiplus se présente sous la forme d'un chéquier d'une valeur globale de 60 € (20 chèques de 3 € chacun). Il vous suffit de régler votre trajet à l'aide de ces chèques directement auprès du transport utilisé (taxi, bus).

### Comment obtenir le Chéquier ?

• **Vous avez 75 ans ou plus :**  
Remplissez l'imprimé de demande de chéquier, disponible en mairie, dans les Maisons des solidarités Rochefort/Sancy ou en téléchargement via le site du conseil départemental :

<https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/mobiplus.html> et sur notre site internet <https://www.domes-sancyartense.fr/>

• **Vous êtes bénéficiaire du RSA :**  
Prenez contact avec un travailleur social dans la Maison des Solidarités Rochefort/Sancy (04 73 65 89 50).

• **Vous avez moins de 26 ans :**  
Renseignez-vous auprès de la mission locale Clermont-Montagne (04 73 42 17 57).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

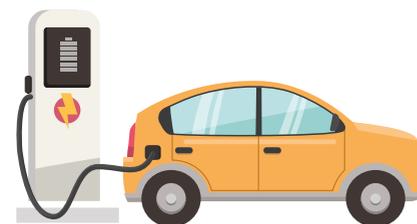
### D'autres aides à la mobilité existent :

- **Les aides mobilité de France Travail** pour les demandeurs d'emploi
- **Primes à la conversion** si vous changez votre véhicule thermique pour un véhicule électrique

- **Bonus Vélo :** si vous achetez un vélo classique ou un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État.
- **Les aides pour passer le permis,** pour les jeunes en situation de précarité, etc.

Vous pouvez retrouver toutes ces aides sur la plateforme de l'inclusion DORA qui les référence : <https://dora.inclusion.beta.gouv.fr/>

# LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



Dans un contexte de développement de la voiture électrique et pour répondre aux besoins des usagers, le territoire de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense est actuellement maillé par 5 bornes publiques :

- Une Place de la fontaine à Rochefort-Montagne
- Deux à la Gare de Laqueuille à Saint-Julien-Puy-Lavèze
- Une sur la place du Foirail à Tauves
- Une sur la route de Bagnols à La Tour d'Auvergne.

Plusieurs moyens de paiement sont disponibles pour recharger son véhicule sur ces bornes :

carte bancaire, badge abonné à un opérateur, smartphone.

A noter qu'une des bornes de la gare de Laqueuille à Saint-Julien-Puy-Lavèze est une borne de recharge rapide, elle permet de recharger son véhicule en moins de 20 minutes.

Ces bornes sont mises en place par les communes en partenariat avec Territoire d'Énergie 63.



# LES SERVICES DE TRANSPORT AUX PORTES DE NOTRE TERRITOIRE

Quelle que soit notre commune de résidence sur Dômes Sancy Artense, nous sommes tous amenés à nous déplacer sur Clermont-Ferrand ou les communes alentours, que ce soit pour le travail, les études, les démarches administratives, des rendez-vous de santé ou tout simplement pour faire nos achats.

Aujourd'hui, la Métropole clermontoise engage de nombreux travaux pour restructurer le réseau de transports urbains (Projet Inspire). La place de la voiture sera donc limitée et les comportements de déplacements seront à adapter. Il devient donc plus difficile de circuler avec des véhicules individuels.

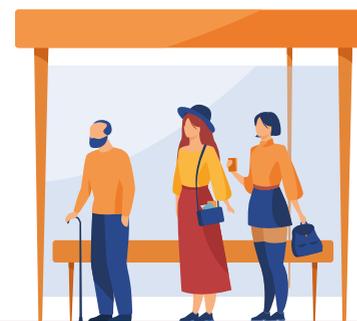
Venant de l'ouest de la Métropole, plusieurs solutions de transport en commun sont disponibles depuis Dômes Sancy Artense :

- **Le parking relais du stade municipal de Royat** : d'où vous pourrez emprunter la ligne 5, qui vous emmènera en centre-ville (Gaillard) ou vous permettra ensuite de rallier d'autres lignes sur Royat et Chamalières (lignes B, 13).
- **Le parking du stade municipal de Durtol** : d'où vous pouvez emprunter la ligne 10 qui vous emmènera en centre-ville (les Salins, Delille, Gare SNCF...).
- **La ligne 4 à partir de Ceyrat** (depuis plusieurs arrêts dans l'Avenue de la Libération) vous permettra d'accéder au centre-ville (Maison de la culture, Delille, Gare SNCF, Place du 1<sup>er</sup> mai...).
- **La ligne A du tramway est accessible en prenant les lignes de bus citées ci-dessus**, elle vous permettra de vous rendre sur des points d'intérêts de la Métropole (Jaude ; CHU Gabriel Montpied ; La Pardieu ; Pôle Santé République, stade Marcel Michelin et stade Gabriel Montpied...).

- **Le transport à la demande depuis les communes d'Orcines et de Saint Genès Champanelle** : vous pouvez le réserver même si vous n'êtes pas un habitant de la métropole. La seule condition est de se rendre sur les arrêts dédiés à Orcines ou Saint Genès Champanelle.  
NB : Ce transport à la demande sera transformé en ligne régulière dans le cadre de la restructuration du réseau de bus du Projet Inspire.

## PLUS D'INFOS

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les services de la métropole sur internet : <https://www.t2c.fr/> ou par téléphone au : 04 73 28 70 00. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le futur réseau de transport en commun sur le site du projet : <https://inspire-clermontmetropole.fr/>



**Pour plus de conseils  
ou de précisions,  
vous pouvez contacter la  
Communauté de communes au :**  
**04 73 65 87 63**  
**ou par mail à**  
**accueil@domes-sancyartense.fr**

Le guide de la mobilité en Dômes Sancy Artense  
est imprimé en 7000 exemplaires.

Directeur de publication : Alain MERCIER

Rédaction : Communauté de communes Dômes Sancy Artense

Conception, impression : agence Magma créa

Crédit Photo : Communauté de communes Dômes Sancy Artense, Freepik

Plateforme Mobilité du Puy de Dôme.



**23 route de Clermont - B.P. 15**  
**63 210 ROCHEFORT-MONTAGNE**  
**www.domes-sancyartense.fr**